



## Séance du lundi 08 juin 2015

Date de la convocation: 02/06/2015

**Date d'affichage de la convocation : 02/06/2015**

**Membres en exercice**  
: 11

*L'an deux mille quinze et le huit juin 21 heures 00 le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Guy FAVAREL, Maire*

**Présents : 10**

**Votants: 10**

**Pour:**  
9

**Présents :** Guy FAVAREL, Jean-Claude CASSAGNE, Jérôme GAINARD, Olivier FOUCONNIER, Bertrand LABOURDERE, Laurence MASSEY, Geneviève FOUCONNIER, Eric CERETTO, Eric LAMBERT, Christian CASSAGNE

**Secrétaire de séance:**  
LAMBERT Eric

**Représentés:**

**Excusés:** Guy CLARAC

**Absents:**

### Objet: Dénomination des voies et lieux -dits et numérotation des maisons - DE\_2015\_013

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-29, Monsieur Le Maire indique à l'Assemblée que la numérotation et la dénomination de certaines voies communales ou lieux-dits sur les documents cadastraux, ne correspondent plus à la réalité (certaines voies ont été modifiées, d'autres ont été créées et certain lieux dits sont erronés).

Monsieur Le Maire précise qu'il serait opportun de procéder à une dénomination de toutes les Voies Communales et de renommer certains lieux-dits afin d'améliorer notamment l'adressage.

Considérant l'intérêt que présentent ces opérations, Le Conseil Municipal à l'unanimité :

**Décide** de numérotter et de dénommer les Voies Communales ainsi que de renommer certain lieux dits conformément à l'annexe jointe.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

**Adopte** les dénominations et numérotations en pièce-jointe.

**Charge** Monsieur Le Maire de transmettre cette délibération :

- Aux services des impôts fonciers et du cadastre ;
- A la Banque de Données Territoriales du Conseil Général Du Gers ;
- Au SDIS ;
- Aux services de la Poste ;
- A M. le Commandant de la Brigade de Vic-Fezensac ;
- A tout autre service public ou privé d'intérêt général qui en fait la demande.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,

Ont signé au registre les membres présents

<b>Le Maire : Guy Favarel</b> Préfecture du Gers
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 09/06/2015 032-213203326-20150608-DE_2015_013-DE

Date réception Préfecture et publication , le 09 juin 2015

RF  
Préfecture du Gers

Contrôle de légalité  
Date de réception de l'AR: 09/06/2015  
032-213203326-20150608-DE\_2015\_013-DE